



## Arthur Van Hecke

Peintre français  
(Roubaix 1924 – Hondschoote 2003)

Peintre autodidacte, Arthur Van Hecke commence à peindre dès la fin de la guerre 40 à Roubaix où il expose ses toiles au Salon des Artistes Roubaisiens puis dans les galeries roubaisiennes, les galeries Dujardin, Parenthou et l'enseigne Création de Léon Renar.

Alors qu'il peint dans le parc du château de Jean Masurel, célèbre industriel, il y croise Roger Dutilleul, collectionneur, qui met à sa disposition un atelier. Il est inspiré par les paysages marins, réalise des portraits et des natures mortes. Dès lors, ses toiles sont exposées aux côtés de Picasso, Léger, Braque, Lansky...

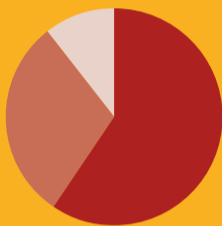
Il finit sa vie à Hondschoote dans le calme de la campagne flamande, où il décède en 2003.

Trois de ses œuvres sont exposées dans la salle culturelle du collège.

## Le Conseil général du Nord investit dans l'avenir des jeunes.

Budget global " Collèges " 2011  
237 M€

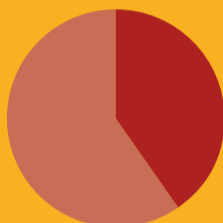
Investissement  
141 M€  
Fonctionnement  
71 M€  
Transports  
25 M€



Budget d'investissement total du Département  
401 M€

Investissement  
141 M€ pour  
les collèges,  
soit 35%

Autres



### Investissement : 141 M€

Construire/ rénover les collèges

78 M€

Mettre en œuvre le plan de Maîtrise  
de l'énergie

18 M€ (améliorer l'isolation, rénover les  
installations de chauffage, suivre les  
consommations...)

Entretien et mettre aux normes  
les collèges

26 M€

Développer le projet  
« collège numérique »

près de 10 M€  
(câblage, salles pupitres, ordinateurs...)

Soutenir les communes dans leurs  
investissements pour les collèges

8 M€ (salles de sports, abords...)

Équiper les collèges

5 M€ (mobiliers, matériel de cuisine,  
matériel informatique, outillage...)

### Fonctionnement : 96 M€ (transports compris)

Aider les familles et proposer  
des repas équilibrés

9 M€ notamment pour les bourses départe-  
mentales accordées aux collégiens de la  
6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> et pour aider  
les demi-pensionnaires à accéder à la  
demi-pension.

Soutenir la politique éducative  
des collèges

7 M€ consacrés notamment au Fonds  
Départemental d'Appui aux Projets  
Éducatifs pour le financement des projets  
des collèges et à la participation à  
l'utilisation des salles de sports.

Soutenir le fonctionnement de  
l'ensemble des collèges du Nord

52 M€

Assurer les services aux collégiens

1644 agents pour accueillir les élèves,  
assurer l'entretien, la maintenance et  
la restauration dans les collèges.

Transporter

25 M€ pour transporter gratuitement  
les collégiens pour leurs trajets domicile-  
collège, transport assuré en car sur le  
réseau départemental Arc-en-ciel ou  
sur les réseaux urbains.

Former à la citoyenneté

79 collégiens élus tous les 2 ans au  
Conseil Départemental des Jeunes.



## Conseil général du Nord

Votre Conseiller général siégeant au Conseil d'Administration du collège  
Joël CARBON  
Email : jcarbon@cg59.fr

Direction de l'élaboration des grands projets  
Direction opérationnelle des travaux  
Direction de l'éducation

Hôtel du Département - 51, rue Gustave Delory - 59047 LILLE Cedex  
Tél. : 03 59 73 59 59 / www.cg59.fr

Bienvenue au collège  
Arthur Van Hecke  
à Dunkerque  
Haute Qualité  
Environnementale®



Ici, le Conseil général  
prépare l'avenir du département.



### Collège Arthur Van Hecke

2, rue Boileau  
59140 DUNKERQUE  
Tél. : 03 28 66 89 32  
Fax : 03 28 21 11 28  
www4.ac-lille.fr/~vanheckedk/  
ce.0596716e@ac-lille.fr  
Dunkerque



Patrick Kanner et Bernard Baudoux en visite dans une salle pupitre.

L'avenir de nos enfants se construit en grande partie lors de leur passage au collège.

C'est pourquoi le Département, qui est responsable des 200 collèges publics du Nord, a décidé d'offrir aux collégiens les meilleures conditions d'étude possibles, en mettant notamment à leur disposition des collèges agréables, fonctionnels, sûrs et dotés de tous les équipements technologiques nécessaires à notre époque.

Préparer l'avenir de nos enfants, c'est aussi s'engager dans une démarche de développement durable, afin de mieux protéger l'environnement dans lequel ils s'épanouiront. C'est dans cet esprit que le Département du Nord a décidé que chaque nouveau collège serait désormais construit selon les normes de Haute Qualité Environnementale.

L'environnement direct du collège fait bien entendu l'objet de toutes les attentions. Le collège s'inscrit ainsi harmonieusement dans son quartier d'implantation.

M. Bernard Baudoux, Vice-président en charge des Collèges, et moi-même vous invitons à découvrir, au fil de cette brochure, le collège Arthur Van Hecke qui est un très bel exemple de cette nouvelle famille de collèges qui participent un peu plus activement encore à la construction du monde de demain.

Patrick Kanner

Président du Conseil général du Nord



## Un collège HQE® exemplaire

Isolation soignée, systèmes pour récupérer l'eau de pluie et la chaleur contenue à l'intérieur du bâtiment, utilisation de la lumière naturelle et de l'énergie gratuite du soleil...

Le collège Arthur Van Hecke, dans le respect de la démarche de développement durable, combine une multitude de nouvelles technologies qui respectent la planète et contribuent en même temps au bien-être des collégiens. Par ailleurs, le collège a été construit avec des matériaux respectueux à la fois de l'environnement et de la santé de tous.

Le collège Arthur Van Hecke incite à changer ses habitudes, car le respect de l'environnement est aussi l'affaire de petits gestes quotidiens qui concernent tout le monde.

Le collège encourage le tri, l'utilisation raisonnée de l'électricité, et les déplacements à bicyclette, grâce à son garage à vélos de 90 places.

## Des économies d'énergie bien concrètes

→ **Un bâtiment isolé par l'extérieur**, des fondations aux toitures, pour un minimum de déperditions

→ **une ventilation « double flux »** pour récupérer la chaleur de l'air qui sort des bâtiments et réchauffer l'air neuf venant de l'extérieur

→ **des capteurs solaires** couplés à une pompe à chaleur pour produire l'eau chaude utilisée au restaurant scolaire

→ **une cuve** pour récupérer l'eau de pluie utilisée pour les toilettes et l'arrosage des jardins : **1 300 m³ d'eau économisés par an**

→ **des toitures végétalisées** pour rafraîchir les bâtiments l'été, tamponner et filtrer naturellement l'eau de pluie

→ **des puits de lumière naturelle**, des baies vitrées bien placées pour garantir le confort visuel des collégiens et limiter les consommations

→ **des panneaux solaires photovoltaïques** installés en façade du CDI et une membrane photovoltaïque sur la salle de sports pour produire de l'électricité sur place.



## Carte d'identité

- Le collège peut accueillir **600 élèves**.
- Sa construction a été confiée aux **agences THOT FASQUELLE et Dominique BAIL** : elle a débuté en **juin 2009**. Le collège est en service depuis le **7 mars 2011**. Il a été certifié en démarche HQE® pour ses phases programmation, conception et réalisation. Il est à ce jour entièrement certifié.
- Pour assurer l'accueil, la demi-pension, le nettoyage et la maintenance, le Département a doté l'établissement de **10 postes** d'agents départementaux des collèges.
- Un budget annuel de **118 766 €** est alloué à l'établissement pour permettre son fonctionnement (gaz, électricité et autres charges).
- Le Département a financé **3 projets** éducatifs montés par le collège, au titre du Fonds Départemental d'Appui aux Projets Éducatifs (4 057 € en 2010-2011).
- Inauguré le **26 janvier 2012**, ce "collège du futur" est amené à jouer un rôle important dans le nouveau paysage urbain et éducatif de la ville de Dunkerque.

## Pour travailler

- 16 salles d'enseignement général
- 3 salles d'histoire - géographie
- 1 salle d'arts plastiques
- 1 salle de musique et 1 salle orchestre
- 4 salles de sciences expérimentales
- 4 espaces technologiques polyvalents
- 1 espace communication
- 3 classes pupitre équipées de 80 ordinateurs

- des vidéoprojecteurs interactifs installés dans toutes les salles de cours pour accompagner le volet numérique du projet d'établissement
- 1 salle dédiée à l'Unité Locale d'Intégration Scolaire
- 1 salle d'EPS

## Pour étudier

- 1 Centre de Documentation et d'Information (CDI)
- 1 salle de permanence
- 1 salle d'aide au travail
- 1 local tutorat

## Pour se retrouver

- 1 grande cour-jardin
- 1 préau
- 1 maison du collégien
- 1 club d'activités

## Pour se ressourcer

- 1 restaurant scolaire pouvant accueillir jusqu'à 400 demi-pensionnaires et 40 commensaux
- 1 salle culturelle-auditorium

## Le budget

**18 550 000 €** pour la conception, les travaux et l'équipement mobilier du collège.



## Des parcours d'excellence et des dispositifs spécifiques pour tous

Offrir aux élèves un « cadre pédagogique innovant et dynamique » et leur proposer des « parcours d'excellence », c'est l'ambition de l'équipe éducative animée par Yves Liégeois, principal du collège Arthur Van Hecke. Exemple : classe bilingue dès la 6<sup>e</sup>, latin-Grec, parcours européen de réussite en anglais pour les élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>. « Grâce aux outils numériques, nous allons pouvoir correspondre avec l'étranger. Les élèves pourront, depuis leur classe à Dunkerque, dialoguer en direct avec le Massachusetts ! », s'enthousiasme Yves Liégeois.

L'établissement se distingue également par ses sections sportives « préparation haut niveau » et « pôle espoirs » plusieurs fois distinguées aux Championnats de France en handball, basket et gymnastique. La culture n'est pas oubliée, avec notamment sa classe orchestre.

Le collège Arthur Van Hecke, qui se revendique « collège de mixité sociale », est à la pointe dans l'accueil des élèves en situation de handicap, avec des locaux entièrement équipés, une Unité Locale d'Intégration Scolaire (ULIS) mais aussi une antenne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH 59).

